

Procès-verbal du Comité Syndical le 12 juillet 2018

Le douze juillet deux mille dix-huit, à dix-huit heures, les membres du comité syndical du Syndicat du moyen Adour landais se sont réunis au Pôle Associatif de Souprosse sous la Présidence de Monsieur Christian Ducos.

Présents : Mmes Brault, Loubère, Brethes, Maury, De Sousa et MM. Pomies, Glatard, Lafenêtre, Dufour, Labarbe, Desblancs, Dufourcq, Lalanne, Noyelle, Juzan, Tauzin, Cardonne, Daugreilh, Tauzin, Candau, Pascal, Mallet, Labat, Napias, Bareyt, Urolatégui, Dupau, Ducos, Gaillardet, Torreguitart, Degert, Degos, Lavielle, Suzan, Heitz, Suberchicot, Dubourdieu.

Excusés et ayant donné pouvoir : Mme Fabères et MM. Barros, Lafitte, Lafenêtre, Cadillon, Coudroy, Bordes.

Excusés : MM. Dupouy, Noyelle, Darrieutort, Lagrola.

Absents : Mme Rabaud-Favereau et MM. Lamagnère, Brethes, Heinrich, Brethes, Capbern, Barros, Dubosc, Soule, Galaber, Raulin, Dauga, Lamothe, Dupouy, Delhoste, Sébie, Bibes, Mesplède, Saint-Paul, Castets, Bellocq, Carrincazeaux, Morlaes, Cardeneau, Comet, Courrèges.

Présents mais non votants : Mme Michel de l'Agglomération du Grand Dax, M. Gantier de Mont de Marsan Agglomération, Mme Tastet, MM. Dupuy et Malby du Syndicat.

Secrétaire de séance : M. Desblancs

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-Verbal du Comité Syndical extraordinaire du 21 mars 2018
- Evolution du syndicat avec la GEMAPI : approbation des nouveaux statuts
- Rivière : point étape
- Sentier : point étape
- Itinéraire nautique : point étape
- Animation : point étape

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 21 mars 2018

Le compte rendu du comité syndical extraordinaire du 21 mars 2018 n'appelle pas de remarque et est approuvé à l'unanimité par les membres du comité syndical.

2. Evolution du syndicat avec la GEMAPI et approbation des nouveaux statuts

M. Dupuy aborde point par point les modifications apportées aux statuts suite à un groupe de travail avec les services du département, de la préfecture et des représentants des EPCI :

Composition : extension aux collectivités présentes sur le bassin versant hors 3EPCI-FP

Objet : gestion des cours d'eau à l'échelle du bassin versant de l'Adour moyen landais (exercice d'une partie de la compétence GEMAPI)

Forme : syndicat à la carte

Périmètre : redéfinition des limites amont et aval puis exclusion des sous bassins-versants gérés par d'autres syndicats (Louts, Bahus, Gabas, Midouze...)

Bloc GEMAPI : obligatoire, relevant pour tout ou partie des items 1° ; 2° et 8°

Bloc hors GEMAPI : optionnel à intégrer par EPCI dans leurs statuts

Exclusion de certaines missions : protection contre les inondations, gestion des ouvrages appartenant à des tiers et des plans d'eau

Coopération avec d'autres structures : entre syndicats, collectivités et EPTB

Composition du comité syndical : évolution de la représentativité, diminution de moitié du nombre de délégués

- Proportionnalité au fonctionnement
- Plafond (max7) et plancher (min1)
- Min 1/3 délégués par rapport aux communes de l'EPCI dans le BV
- Si EPCI a un seul délégué, droit à la nomination d'un suppléant

Commissions : possibilité de créer des commissions de travail permanentes ou temporaires (ex : commission des marchés) et possibilité pour les EPCI de désigner autant de référents communaux que de communes comprises dans le périmètre du syndicat et non représentées par un délégué. Les référents n'ont pas de droit de vote mais sont invités aux comités syndicaux et peuvent faire partie des groupes de travail.

Attributions des rôles de chacun : Président, Vice-Présidents, Bureau, Comité Syndical

Financement des investissements : recours à l'emprunt du SIMAL pour les EPCI ou avance de trésorerie du SIMAL pour les EPCI.

Répartition des charges : - Distinction charges « GEMAPI » et « HORS GEMAPI »
- GEMAPI : 1 charge de fonctionnement 5 charges investissement
- 5 critères de calcul modulés
- Remplacement de la population INSEE par population carroyée

L'ensemble des membres du comité syndical approuve à l'unanimité le projet de statuts présenté sous réserve de validation par la trésorerie, l'ADACL et la préfecture pour une application au 1^{er} janvier 2019.

3. Rivières : point étape

M. Malby expose aux membres du comité syndical les résultats de la consultation pour le marché de travaux pour l'entretien de l'Adour cette année.

Lot n°1 : Gestion de la ripisylve sur l'Adour

Le tronçon à traiter cette année s'étend d'Aire-sur-l'Adour à Saint-Sever, quatre entreprises ont répondu à la consultation.

SB Paysage est l'entreprise retenue pour une prestation s'élevant à 51 600€ TTC.

Le démarrage des travaux est programmé semaine n°29.

Lot n°2 : Gestion de la renouée du Japon

Deux entreprises ont répondu à la consultation, SB paysage a également été retenue pour une prestation s'élevant à 7464€ TTC. Le traitement des foyers de renouée est prévue semaine n°30.

M. Malby explique que des prestations complémentaires viennent s'ajouter à ce marché :

Une intervention d'urgence sur la végétation a été effectuée en amont du pont à Aire-sur-l'Adour par l'entreprise EGAN AQUITAINE pour un montant de 3720€ TTC.

Une opération de dégagement et de sécurisation de la voie d'eau est prévue dans les Saligues par ECOSYLVA, une entreprise de débardage par traction animale pour un montant de 13 002€ TTC.

M. Dupuy dresse le bilan des dégâts suite aux épisodes pluvieux de mai/juin 2018 :

EPCI-FP	Communes	Cours d'eau	Nature dégât	Quantité	Montant estimatif HT
Cdc Pays Grenadois	Saint-Maurice	<u>Pesqué</u>	Inondation - Etude	1	10 000
	Grenade	<u>Cordaoute</u>	Gestion végétation	700 ml	2 520
Cdc Chalosse Tursan	Saint-Sever	Affluent Adour	Gestion végétation	400 ml	1 440
	Saint-Sever	Affluent Adour	Inondation - Etude	1	10 000
	Aurice	Affluents Adour	Gestion végétation	800 ml	2 880
Cdc Aire sur Adour	<u>Duhort Bachen</u>	Affluent <u>Lourden</u>	Ouvrage	1	10 000
	Aire/Adour	<u>Arribauts</u>	Erosion route	50 ml	15 000
	Aire/Adour	<u>Vergoignan</u>	Gestion végétation	450 ml	1 350
	Aire/Adour	Canal	Restauration Vannage	1	?
Cdc Pays Tarusate	<u>Pontonx/l'Adour</u>	Adour	Gestion végétation	2 600 ml	9 360
					62 550

M. Dupuy explique que des entreprises seront consultées pour chiffrer l'ensemble de ces travaux d'urgence et qu'en parallèle les dossiers de financement correspondant seront transmis aux financeurs.

Lors de la présentation de ce tableau, M. Larquier est intervenu pour connaître la zone géographique à traiter à Grenade-sur-l'Adour. Il trouverait plus cohérent que la commune rappelle au propriétaire riverain son devoir d'entretien avant que le syndicat intervienne en sa substitution.

M. Ducos expose la sollicitation de la commune d'Aire sur l'Adour qui souhaiterait que le syndicat l'épaulé dans la restauration du vannage du canal communal. **Conformément aux statuts, les membres du comité syndical s'expriment favorablement à cette démarche.**

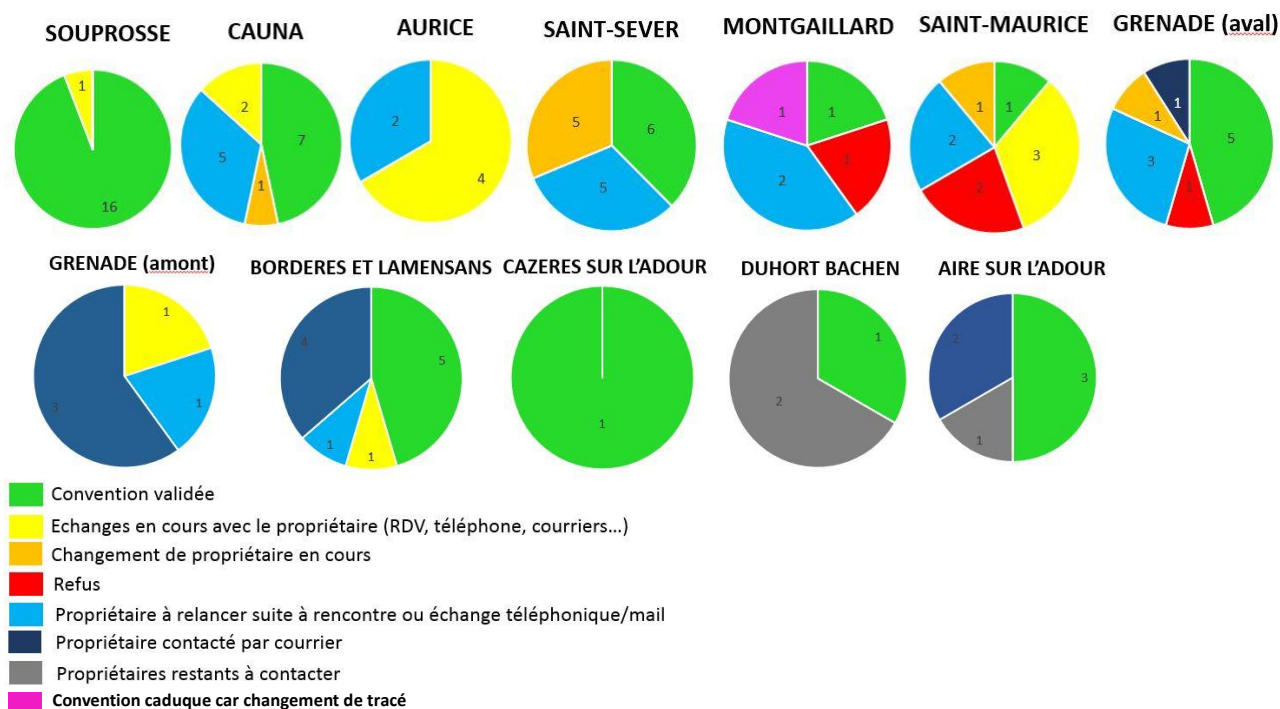
Sachez que sur notre site internet dans l'onglet « rivières » vous pourrez retrouver l'actualité relative aux travaux : <https://www.syndicatmoyenadourlandais.com/rivieres-actualites>

4. Sentier de l'Adour

Mme Tastet aborde le problème du franchissement du pont de Mugron et explique que le Département des Landes a réservé une enveloppe de 10 000€ pour lancer courant de l'été une étude de faisabilité technique et financière pour le franchissement de cet ouvrage.

Mme Tastet expose ensuite les avancées au niveau du conventionnement. Elle informe notamment les membres du comité syndical qu'une réunion de concertation avec les propriétaires réticents du secteur Aurice-Saint-Sever s'est tenue début juillet. D'un commun accord, au niveau de la confluence avec le Bos, la faisabilité d'un cheminement en bord d'Adour va être étudiée.

De plus, désormais le conventionnement s'est étendu sur la partie amont jusqu'à Aire-sur-l'Adour.



Mme Tastet explique que l'entretien du Sentier de Dax à Mugron est organisé par le Département. Celui-ci vient de clôturer une consultation pour l'entretien de l'ensemble des circuits de randonnée du département. Le Sentier de l'Adour représente un lot dans cette consultation.

De Dax à Mugron, il y a 55km dont 26km à entretenir (23km en mécanique et 3km en manuel). Le lot a été attribué à l'entreprise Roques de Lesperon pour les trois prochaines années. Un passage d'entretien coûtera 3 300€, et il faut prévoir environ 3 à 4 passages par an selon la densité de la végétation.

M. Ducos propose que le syndicat assume les charges d'entretien et ce jusqu'à ce que le projet aboutisse. Dès lors il sera opportun de discuter d'une clé de répartition des charges d'entretien par EPCI.

M. Cardonne demande si ces charges n'étaient pas d'office prévues sur les fonds propres du syndicat.

M. Ducos explique que lors de l'élaboration de la convention qui lie le département et le SIMAL il avait été décidé que le département fasse le nécessaire pour entretenir le sentier et que le SIMAL participerait aux charges d'entretien à hauteur de 50% et qu'il n'avait pas été exclu à ce moment-là qu'il puisse faire appel aux EPCI.

Mme Tastet précise le fait que l'investissement lié aux aménagements du sentier (passerelles...) sera lui bien effectué sur les fonds propres du syndicat.

5. Itinéraire nautique de l'Adour

Mme Tastet annonce les entreprises retenues pour la réalisation des travaux pour l'ouverture du tronçon Saint-Sever – Mugron.

Pour la réalisation des aménagements (point d'accès à Saint-Sever, contournement du seuil de Péré, point d'accès à Mugron), c'est l'entreprise EGAN AQUITAINE qui a été retenue pour une prestation de 11 535€ HT.

Pour la réalisation de la signalétique (panneau d'information, zone de stationnement, signalétique depuis la route, panneaux pour offices de tourisme), c'est l'entreprise PICBOIS qui a été retenue pour une prestation à 3 620€ HT.

Mme Tastet précise que d'un point de vue technique les travaux sont prêts à être réalisés, mais il reste encore quelques formalités administratives à remplir notamment avec la commune de Saint-Sever (délibérations, conventions et état des lieux) ainsi qu'avec la Communauté de Communes Chalosse Tursan (délibération et convention).

Concernant le seuil d'Augreilh propriété de l'Institution Adour, les travaux de contournement seront réalisés par ce propriétaire, cependant pour l'inscription au PDESI, le SIMAL doit conventionner avec les propriétaires riverains pour autoriser le cheminement piétons des kayakistes pour contourner l'ouvrage. Cela concerne deux propriétaires, l'un a déjà signé la convention et des échanges sont en cours avec l'autre.

Mme Tastet ajoute pour information que le syndicat a enfin obtenu les arrêtés autorisant l'occupation temporaire du domaine public à titre gracieux pour chacun des points d'accès de l'itinéraire nautique.

Sachez que sur notre site internet dans l'onglet « nautique » vous pourrez suivre la réalisation des aménagements : <https://www.syndicatmoyenadourlandais.com/nautique-actualites>

6. Animation

Mme Tastet fait un point sur les animations estivales réalisées :

- La fête de la nature et des Saligues à Cazères-sur-l'Adour le 26 mai 2018
- Le combat du sckan à Saint-Sever le 7 juillet 2018

Lors de ces deux animations le public s'est montré très intéressé par les animations proposées par le syndicat. Les outils pédagogiques acquis se révèlent très adaptés au grand public. Ils permettent de sensibiliser des adultes aux plus jeunes en s'adaptant aux connaissances de chacun.

De plus, avait été programmé avec l'Office de Tourisme du Pays Grenadois et les Gardes-Nature du Département deux descentes en canoë-kayak sur le tronçon ouvert l'année dernière. Une première a été réalisée le 12 juillet 2018, l'autre est programmée pour le jeudi 23 juillet 2018.

Sachez que sur notre site internet dans l'onglet « animation » vous pourrez retrouver les animations à venir ainsi qu'un petit compte-rendu de chaque animation passée :

<https://www.syndicatmoyenadourlandais.com/animations>

Pour terminer sont annoncées les animations scolaires programmées sur l'année scolaire 2018-2019 :

BTSA DATR	➔	Encadrement d'un projet Organisation d'un évènement le 22 mars dans le cadre de la journée mondiale de l'eau
BTSA GEMEAU	➔	Intervention du SIMAL Présentation en classe + Visite sur le terrain + Rencontre acteurs + Jeu de rôle Thématique : recul de la digue de <u>Pontonx-Téthieu</u>
Terminale STAV	➔	Encadrement de projets Réalisation de livrets pour la boucle thématique d' <u>Onard</u> , Réalisation de supports de communication sur les espèces envahissantes
Ecole d'Eugénie les Bains	➔	Intervention du SIMAL dans 5 classes Animations sur les thèmes : faune / flore / transformation du paysage
Ecole de <u>Renung</u>	➔	Intervention du SIMAL dans 2 classes Animations sur les thèmes : faune / flore / transformation du paysage
Ecole de <u>Lannux</u>	➔	Intervention du SIMAL dans 1 classe Thématique de l'animation à définir

La réunion du comité syndical s'achève à 19h15